



MODALITÉ D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

Ce document a pour objectif de **présenter de manière claire, accessible et transparente** les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques proposées par l'établissement, afin de **permettre aux apprenants de s'organiser efficacement** en fonction des horaires, des formats et des options pédagogiques disponibles.

1. Enjeux des modalités d'organisation

Les modalités d'organisation des formations sont définies afin de :

- permettre aux élèves de **planifier leur formation en fonction de leurs contraintes personnelles et professionnelles** ;
 - proposer des **formats pédagogiques adaptés aux besoins et aux profils des apprenants** ;
 - garantir une **information claire et transparente** sur le déroulement des formations ;
 - assurer la **continuité et la qualité pédagogique**, quel que soit le mode de formation choisi.
- **Distanciel** (si proposé)
 - Accès à une **plateforme en ligne** dédiée PrépaCode
 - Entraînements et révisions accessibles à distance
 - Suivi pédagogique, l'agence à accès à tous les résultats, niveau, temps de révision
 - **Travail individuel accompagné**
 - Accès à des supports pédagogiques
 - Possibilité d'échanges avec l'équipe pédagogique

2. Organisation des formations théoriques

2.1 Formats proposés

La formation théorique peut être dispensée selon les modalités suivantes :

- **Présentiel**
 - Accès à la salle de code durant les ouvertures de bureau en illimité
 - Cours collectifs animés par un formateur
 - Sessions programmées selon un planning défini

2.2 Horaires des formations théoriques

- **Horaires** : salle de code disponible durant les horaires du bureau
- Les horaires peuvent être adaptés selon :
 - le nombre de présents en salle,
 - les disponibilités des formateurs,
 - les contraintes pédagogiques ou organisationnelles.

Les élèves sont informés à l'avance des plannings et de toute modification éventuelle.



3. Organisation des formations pratiques

3.1 Formats proposés

Les formations pratiques sont réalisées :

- **en présentiel,**
- en **séances individuelles,**
- sous la supervision d'un **enseignant diplômé.**

Les séances sont planifiées selon :

- le niveau de l'élève,
- sa progression pédagogique,
- les disponibilités de l'élève et de l'établissement.

3.2 Horaires des formations pratiques

- **Horaires** : Lundi - Vendredi : 7h - 22h
Samedi: 10h - 20h / Dimanche: Fermé
- Les créneaux sont définis à l'avance et peuvent évoluer selon :
 - les conditions météorologiques,
 - la disponibilité des infrastructures [piste, véhicules],
 - les impératifs réglementaires.

4. Lieux de formation

4.1 Locaux de formation

- **Adresses des locaux** :
SuperMono Montreuil : 10 Boulevard Aristide Briand - 93100 Montreuil
- SuperMono Paris 8 : 78 rue de Rome - 75008 Paris
- SuperMono Bobigny : 1145 avenue Jean Jaurès - 93000 Bobigny
- Les locaux sont dédiés à :
 - l'accueil des élèves,
 - les cours théoriques en présentiel,
 - les échanges pédagogiques et administratifs.

4.2 Plateformes en ligne (si formation à distance)

- **Nom / description de la plateforme** :
EDISER - PrepaCode / Kopilote
- Accessible via :
 - ordinateur,
 - tablette,
 - smartphone.

Les modalités d'accès sont communiquées aux élèves lors de l'inscription.

5. Options pédagogiques proposées

Selon la formation choisie, l'établissement peut proposer :

- cours collectifs,
- séances individuelles,
- formation en présentiel,
- formation en distanciel,
- accompagnement pédagogique personnalisé.

Les options pédagogiques sont présentées à l'élève **avant l'entrée en formation**, afin de lui permettre de choisir le format le plus adapté à ses besoins.

 **Ce document vise à garantir une information complète, transparente et accessible sur l'organisation des formations, conformément aux exigences réglementaires et qualité.**

